

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUIN 2007

Présents :

Roger Mérigaud, Maire,
Jean-Paul Mariaud, Alain Delhoume, Jean-Paul Gadaud, Serge Roux, adjoints,
Joëlle Clavaud, Christian Dubreuil, Jean-Pierre Floc'h, Rémy Goursaud, Jean-Michel
Lévêque Henri Thomas

Excusé : Richard Fourton

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Floc'h

Comptes rendus de réunions

Le conseil de l'école maternelle s'est tenu le 15 juin 2007.

Deux nouveaux enseignants sont affectés à l'école, il s'agit de Mme Leyssenne et de Mme Silou qui vont remplacer Mme Giraud-Pinel nommée à l'école de Veyrac et M. Faugeras qui devient directeur de l'école élémentaire de Saint-Gence.

Les effectifs prévus à la rentrée sont de 92 élèves qui se répartissent de la manière suivante :

Mme Soula : 27 en petite section

Mme Silou : 7 en petite section + 13 moyenne section

Mme Leyssenne : 20 en moyenne section

Mme Savignat : 25 en grande section.

Les classes de Mme Giraud-Pinel et Mme Savignat ont été récompensées à l'occasion du concours des écoles fleuries organisé en 2006/2007 par la FDDEN (Fédération des Délégués Départementaux de l'Education nationale) et par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

Le conseil d'école se prononce pour la semaine de 5 jours, l'école continuera donc à fonctionner sous le régime de la semaine légale : lundi, mardi, jeudi, vendredi, et samedi matin pour la période 2007-2010.

Le Conseil Municipal rappelle que l'hébergement des archéologues qui participent aux fouilles organisées en été est assuré dans la salle d'activités du rez-de-chaussée, ils n'occupent pas les locaux affectés à l'école.

Le conseil de l'école élémentaire s'est tenu le 26 juin 2007.

Les effectifs et la répartition des classes prévus pour la rentrée 2007 sont les suivants:

M. Faugeras : 22 CP

Mme Rabache : 9 CP + 10 CE1

Mme Bourdarias : 23 CE1

Mme Maumy : 19 CE2

M. Maumy : 25 CM1

M. Champeymont : 29 CM2

Pour un total de 137 élèves.

Voici venu le temps des grandes vacances pour Claudine Nicolas, directrice ... Le Conseil Municipal lui souhaite une longue et heureuse retraite. Elle sera remplacée par M. Faugeras qui était précédemment à l'école maternelle et qui occupera les fonctions de directeur à la rentrée 2007. M. Champeymont sera le nouvel instituteur et occupera le 6^{ème} poste créé à la rentrée.

Les enseignants souhaitent que l'initiation musicale puisse être organisée différemment afin que chaque classe en bénéficie tout au long de l'année scolaire. Le conseil donne son accord de principe à une nouvelle répartition si le volume horaire total est respecté. Le Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement de la Musique et de la Danse (SIEMD) sera consulté avant signature de la convention.

L'école, la mairie, et la ville de Limoges ont signé une convention permettant à nos enfants d'utiliser le « portail éducatif » de la ville de Limoges. Les enseignants se sont engagés à utiliser ce nouvel outil mis à leur disposition.

Les enseignants signalent quelques sorties tardives après le repas, le Conseil Municipal réaffirme sa volonté de faire en sorte que les enfants aient le temps de prendre leur repas. Si cette situation se reproduit, il faudra envisager l'allongement de la pause méridienne (12h-13h15).

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue aux nouveaux enseignants qui vont rejoindre nos écoles : Mmes Leysse, Silou et M. Champeymont.

S.I.E.P.E.A. Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance et la Petite Enfance

Voici les activités péri-scolaires qui ont été proposées aux enfants de l'école de janvier à juin 2007 :

Lundi : de 17h15 à 18h15, jeux dramatiques avec Jean-Marc Eustache

Jeudi : de 16h30 à 17h45, arts plastiques avec N. Carole.

Vendredi : de 16h30 à 17h30, base-ball avec Y. Gabriel et de 16h45 à 17h45, initiation aux rythmes avec F. Constant.

Comme le SIEPEA s'y était engagé et afin de mieux connaître les besoins des utilisateurs, une enquête de satisfaction a été menée auprès des enfants, une centaine de questionnaires ont été remplis et retournés. Le dépouillement est en cours.

A la rentrée, de nouvelles activités seront offertes : bandes dessinées avec Elmy Barraud et jonglerie avec l'association Du Grenier au Jardin.

Le SIEPEA rappelle aux parents :

POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUS CES ATELIERS, IL EST INDISPENSABLE QUE LES PARENTS PREVIENNENT EN CAS D'ABSENCE DE LEURS ENFANTS !

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement présente une bonne fréquentation globale. Cependant des enfants supplémentaires pourraient être accueillis le mercredi, la moyenne actuelle est d'environ 30 enfants. La fréquentation est plus importante pendant les vacances. Ainsi en Février, 36 enfants par jour et 41 à Pâques sont venus au CLSH. Pour la période estivale 2007, le

CLSH va offrir aux enfants des thèmes hebdomadaires d'activité très variés : le journalisme, chevaliers contes et légendes, carnaval, jeux olympiques, le monde marin, Robinson Crusoé ...

Cette année, le camp d'ados se tiendra sur la commune de CARCANS (Gironde) au cours de la première semaine de juillet.

Halte Garderie Malices et Chocolats a vu sa capacité passer officiellement à 18 enfants au 1^{er} juin 2007 (agrément des autorités de tutelle). Actuellement, la répartition des enfants est la suivante : 31 enfants de Saint-Gence (soit 27 familles), 9 enfants de Peyrilhac (soit 7 familles), 14 enfants de Veyrac (soit 12 familles) et 1 enfant venant d'une autre commune.

Relais Assitantes Maternelles (R.A.M.)

On compte actuellement 8 assistantes maternelles agréées (dont 1 nouvelle) à Peyrilhac, 19 à Saint-Gence (dont 2 nouvelles) et 16 à Veyrac (dont 1 nouvelle). Une vingtaine d'assistantes maternelles ont participé à des animations et réunions d'information au sein du R.A.M. : gestes de premiers secours (sécurité civile), Propreté et Hygiène, Jeux Gastronomiques...

Les conventions Projet Educatif Territorial et Contrat Enfance et Jeunesse qui sont les supports de toutes ces activités sont reconduites avec la Caisse d'Allocations Familiales. Il convient cependant de noter que les exigences pour obtenir des subventions sont de plus en plus contraignantes alors que leur volume diminue, de ce fait, la part restant aux communes augmente (voilà un autre exemple de transfert de charges ...).

Limoges Métropole

Développement Economique : la zone d'activités de l'Aqueduc à Peyrilhac a été officiellement présentée le 19 juin 2007 aux artisans et commerçants du secteur. Une dizaine de contacts en vue d'une installation ont été établis. Rappelons que la surface des lots est variable, que le prix de vente est de l'ordre de 6 euros le m² (ce prix de vente est rendu possible grâce à la

participation financière de Limoges-Métropole qui investit fortement dans le développement économique des territoires). Les lots sont d'ores et déjà disponibles à la vente, les travaux d'aménagement devant être terminés avant la fin 2007.

Une surface de 21 ha située au Mas des Landes sur la commune d'Isle fait l'objet d'études préalables à la création d'une future zone d'activités.

Agenda 21

Une réunion de présentation du « chantier : **les services à la population** » a eu lieu à Saint-Gence. Après avoir constaté les efforts déployés par Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac en matière d'accueil de la petite enfance et de l'enfance, il apparaît un manque en direction des adolescents et des jeunes de nos communes. Une structure couverte permettant la pratique des sports d'intérieur serait appréciée.

Voir en Infos : L'Agenda 21 de Limoges-Métropole

Facturation des redevances d'assainissement

A la suite du transfert de la compétence assainissement à Limoges Métropole, le Conseil Municipal doit délibérer afin d'autoriser Limoges Métropole à recouvrer les redevances d'assainissement collectif des usagers de Saint-Gence et d'entériner les tarifs déjà votés dans notre commune. Forfait de 0 à 25 m³ : 20,20 € TTC et au-delà 0,80 € TTC par m³.

Il convient de souligner que le tarif appliqué sur notre commune est l'un des plus faibles des communes voisines.

Eaux pluviales

Le schéma directeur du zonage d'assainissement des eaux pluviales entre dans sa phase de validation. Il sera soumis à enquête publique avant la fin de l'année 2007 avant d'être appliqué aux documents d'urbanisme locaux.

Sur la commune, il n'existe pas de zone à risques forts ou moyens, l'ensemble du territoire est classé zone à risques modérés. Des recommandations portent sur la maîtrise des débordements au niveau des villages du Boschaudérier et de Bondy et sur la maîtrise des réserves foncières dans les fonds de vallées.

SIEPAL Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation de l'Agglomération de Limoges

Le comité du SIEPAL s'est tenu le 29 mars. Il est chargé de l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'agglomération de Limoges. Le budget voté fait apparaître une augmentation liée aux travaux et études nécessaires à l'élaboration du SCOT. La participation des communes passe de 0,50 € à 0,60 € par habitant.

Le SIEPAL a également donné un avis favorable au projet de P.L.U de la ville de Limoges.

Travaux sur la commune

Voirie du Clos

Ces travaux sont effectués sous la maîtrise d'ouvrage de Limoges -Métropole, cependant, la commune facilite leur réalisation. Elle a notamment organisé une réunion avec les habitants pour présenter les projets d'aménagement et de voirie. L'appel d'offres est en cours, les travaux débiteront au mois d'octobre.

Travaux d'assainissement collectif à la Châtre

Avec le transfert de la compétence Assainissement, ce projet, engagé par la commune passe sous la maîtrise d'ouvrage de Limoges-Métropole. Tous les dossiers sont prêts sauf en ce qui concerne l'avis de l'Agence de l'Eau (Etablissement public de l'Etat). Les travaux concernent la réalisation du point de traitement et la première tranche des réseaux. Sur ce dossier également, la commune a organisé une réunion des habitants concernés pour présenter le projet et réunir les avis des

futurs usagers. Le Conseil Municipal prend les délibérations nécessaires pour transférer le budget assainissement vers le budget de Limoges-Métropole.

Eglise

Les travaux prévus sont en cours. Mme Patiès a effectué des sondages et a découvert des peintures murales sous le plafond et les murs de la nef. Ces anciennes peintures seront restaurées. En outre, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) nous informe que les sondages effectués dans la chapelle sud sont positifs. De nouveaux travaux de restauration devraient être entrepris et conduiront à une nouvelle tranche de travaux. Le Conseil Municipal prend note de cet élément, cependant, le montant des travaux ne devra pas dépasser le montant inscrit au budget.

Lotissement de la Gagnerie : 2^{ème} tranche

Les travaux de réalisation des réseaux et de la voirie se déroulent dans de bonnes conditions. Le réseau des eaux usées a été relié au collecteur existant au niveau du lotissement du Camp de César. Le bassin collecteur des eaux pluviales ainsi que les réseaux sont terminés.

Local de rangement athlétisme-foot

Les travaux sont en cours de réalisation par les employés communaux.

Local préfabriqué pour la maternelle

Le local préfabriqué qui abritera la quatrième classe de maternelle va être installé durant l'été.

Construction de la nouvelle école maternelle

Le permis de construire est sur le point d'être déposé. La DRAC a fait parvenir l'arrêté prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain prévu pour la construction. La réalisation de ces opérations incombe à la commune qui a pris contact avec l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques

Préventives). Cet organisme est à l'heure actuelle le seul agréé et autorisé à les réaliser dans notre région.

Echange de terrains

La commune a effectué des échanges de terrain de petites surfaces le long de la Glane, en amont du Pont Saint-Hilaire (appelé Pont de Fer). Ceci va permettre d'assurer la continuité du sentier pédestre qui franchira maintenant la rivière sur un petit pont de bois. De même, d'autres opérations ont rendu possible la continuité pédestre entre le sentier passant aux Font-Neuves et les sentiers de la forêt Lenfant. Le Conseil Municipal remercie M. Guy Delhote de sa bonne volonté afin de favoriser l'aménagement de la commune.

Tarifs communaux

Une augmentation d'environ 2 % est appliquée aux tarifs suivants :

Restaurant scolaire

- Forfait trimestriel : 80,10 € (au lieu de 78,50)
- Ticket repas : 2,40 € (au lieu de 2,32)

Garderie scolaire

- Forfait un mois 21,25 € (au lieu de 20,80)
- Deuxième enfant 10,60 € (au lieu de 10,40)
- Tarif à la journée 2,15 € (au lieu de 2,10)

Jurés d'assises

Après tirage au sort, sont désignés :
Virginie Prevost 22, allée des Charriers
Romain Trimouillas 15, rue des Cheyroux
Maurice Guérout 39, rue du Boschaudérier

Avis sur les PLU de Couzeix et de Limoges

Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux projets de PLU de ces deux communes.

Forêt LENFANT

Afin de solder le dossier, l'ONF nous a demandé de retirer du programme de reboisement, deux parcelles, soit 73 ares pour lesquelles la densité des plantations est insuffisante. En effet, compte tenu de la nature du sol, des plants d'arbustes n'ont pas réussi « à prendre ». Le Conseil Municipal rappelle que la tempête a eu lieu en 1999, il considère que cette opération, menée par l'ONF (Office National des Forêts) doit se terminer et donne son accord.

Zonages agricoles et forestiers

Le Conseil Général de la Haute-Vienne a communiqué les documents relatifs au zonages agricoles et forestiers. Il n'y a pas de modifications dans la réglementation des boisements de la commune.

Participation pour Voirie et Réseaux : PVR

La PVR permet aux communes de percevoir des propriétaires de terrains nouvellement desservis par un aménagement, une contribution correspondant à tout ou partie du financement des travaux nécessaires (travaux de réalisation d'une voie nouvelle ou d'aménagement d'une voie existante, réalisation des réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement).

Passage des Palins à Senon : le Conseil donne son accord pour une extension du réseau d'eau, coût approximatif 5800 €

Promenade de la Châtre : le projet a été modifié compte tenu du désengagement d'un des propriétaires, l'extension des réseaux se fera dans le courant du mois de juillet.

Chemin de l'Oppidum : l'aire de retournement est terminée, les travaux sur les réseaux seront réalisés rapidement.

Les Cheyroux : l'extension du réseau électrique a été demandée.

Aménagement du cimetière

Dans le cadre d'un projet ultérieur d'agrandissement du cimetière, le Conseil avait envisagé la possibilité de créer un accès à partir du cimetière existant. Pour cela, il était nécessaire de déplacer un caveau. Après accord des familles concernées, mais compte tenu des devis trop élevés, le Conseil décide de ne pas donner suite et de rechercher d'autres solutions.

INFOS

Une nouvelle association est arrivée sur la commune. Son nom ? **La Roulotte**. C'est une ludothèque itinérante qui se déplace sur Limoges et dans les environs. Elle intervient là où se trouvent les joueurs, les futurs joueurs, ceux qui aiment jouer, ceux qui ne le savent pas encore...

Vous pouvez contacter Julie Rodriguez au 06.81.16.04.56 ou lui écrire à

laroulotte87@yahoo.fr pour de plus

amples renseignements. Un site Web est également disponible :

www.laroulotte.su.fr

La Roulotte - 2, allée du Boschaudérier
87510 – Saint-Gence

Une nouvelle entreprise : **Limoges Reflets** : qui est spécialiste de photos sur porcelaine.

Adresse : 8 allée des Fonts Neuves 87510 Saint-Gence

Course d'endurance Moto

La Préfecture nous a informés d'une demande d'autorisation relative à une course d'endurance organisée par le Moto-Club de Saint-Martin-Terressus sur un terrain situé aux Cadophies sur la commune de Peyrilhac. La commune de Saint-Gence est concernée par les accès et l'emplacement de parkings. Le Conseil décide de se rapprocher de Peyrilhac pour arrêter un avis commun.

Chasse

L'ouverture de la chasse est fixée au 9 septembre 2007.

La refonte des permis de construire qui devait intervenir au 1^{er} juillet est reportée au 1^{er} octobre. Des réunions d'informations seront organisées par la DDE au profit du personnel communal qui va devoir subir une surcharge de travail.

Fouilles archéologiques préventives

Les arrêtés prescrivant les fouilles sur les parcelles de terrains de l'ODHAC à la Gagnerie et de la SARL Le Coudert au lieu-dit Le Pâtureau sont portés à la connaissance des pétitionnaires.

Fleurissement de la commune

Le jury communal passera le 7 juillet, soit quelques jours avant le jury départemental.

ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie a transmis son bilan d'activités 2006. Il est consultable sur son site internet : www.ademe.fr/limousin

Echarpe d'or

Dans le cadre du concours des Echarpes d'Or de la Sécurité Routière organisé par la Prévention Routière, un diplôme a été remis à la commune de Saint-Gence pour son action dans le domaine de la lutte contre l'insécurité routière.

Contrôle des lagunes du bourg

Le **SATESE** (Service d'Assistance Technique et d'Etude aux Stations d'Epuration) après avoir contrôlé le bon fonctionnement des lagunes du bourg a conclu à un « fonctionnement satisfaisant ».

Transport scolaires

Le conseil général a fait parvenir les informations sur l'organisation du transport scolaire à la rentrée 2007. Ces informations peuvent être consultées à la mairie.

Tour du Limousin

La 4^{ème} étape du 40^{ème} Tour du Limousin traversera notre commune le 24 août 2007 depuis Senon jusqu'à la Ribière du Theil. Un appel est lancé à tous les volontaires qui souhaiteraient être signaleur bénévole à cette occasion. Ils sont priés de se faire connaître à la mairie le plus rapidement possible.

Course cycliste

Le 8 septembre 2007, la traditionnelle course Saint-Junien – Saint-Junien traversera notre commune.

Personnel communal

Daniel Berthout va « faire valoir ses droits à la retraite » en octobre 2007.

Sabine Blanchet, Marie Bonnin, Annie Nicolas et Angélique Goursaud, recrutées avec des contrats aidés seront titularisées sur leurs postes.

Angélique Goursaud et Sandra Ablana ont obtenu le CAP Petite Enfance suite à une formation financée par la commune. Le Conseil Municipal les félicite chaleureusement.

Chantier de fouilles archéologiques

Comme tous les ans, une équipe d'archéologues sera sur la commune du 9 juillet au 4 août pour poursuivre les fouilles sur le terrain de la Gagnerie. La commune assurera l'hébergement et la confection des repas.

Commission urbanisme

A l'occasion de la réception des travaux effectués sur le chemin communal à la Lande, le Conseil Municipal rappelle sa volonté de faire que ce chemin ne puisse pas permettre aux automobiles de déboucher directement sur le CD 128. Cette position est par ailleurs partagée par les services du Conseil Général de la Haute-Vienne.

Instance de coordination gérontologique du canton de Nieul

Le bilan d'activités pour 2006 fait apparaître le rôle important que joue cette

instance dans le maintien à domicile des personnes âgées. Ainsi 72 personnes bénéficient du service mandataire, dont 12 de Saint-Gence.

98 personnes perçoivent l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, dont 15 de la commune.

A noter : Il est possible d'obtenir des aides à l'habitat pour permettre de financer des travaux pour le maintien des personnes âgées à leur domicile. Se renseigner à la mairie.